

# ASSEMBLEE GENERALE LIGUE HAUTS-DE-FRANCE

SAMEDI 15 JANVIER 2022

## PROCES-VERBAL

Clubs présents et représentés :

<b>Clubs</b>	<b>Représentants</b>	<b>Voix</b>
7A BAPAUME	BEAL Perrine	88
ACCES ESCALADE	DEFRAIN ELLIOTT	233
AMIENS RIVERY ESCALADE	SUEUR Maxime	238
BOU'D'BROUSSE	LARZUL Caroline	125
CLUB ESCALADE DU BEAUVAISIS	PLE Cyril	194
CONDE ESCALADE	STIEVENARD Eric	32
DESVR'ESCALADE	LECOCQ Margot	60
ESCAL'AMANDINOISE	BAL André	77
ESCALP LOUVROIL	Eric Cattan (procuration)	133
GRIMPEURS COMPIEGNOIS	PLE Cyril (procuration)	154
LACROIX ESCALADE	BERRIER Claire	150
LITTORAL ESCALADE	CAMUS Alexandre	193
OUT'GRIMP	JALLIFFIER Eric	86
SAC A POF	LARZUL Caroline (procuration)	353
SUD OISE ESCALADE	CAMUS Alexandre	128
V.U.C. ESCALADE - MONTAGNE	CATTAN Eric	181
VADO ESCALADE	RICHARD Samuel	133
VERTICALAIS	CRONIE Xavier	136

Nous avons donc 18 clubs représentés pour 1861 licenciés représentés.

Ordre du jour :

**AG Ordinaire :**

- Rapport moral et activités passées
- Bilan financier
- Questions diverses
- Budget prévisionnel et vote du montant de la cotisation pour la saison **2022**

**AG Elective**

- Election de nouveaux membres au comité directeur
- Election des représentants à l'AG nationale

## Ouverture de l'assemblée générale :

**Quorum** : conformément à l'article 10 des statuts, « l'assemblée générale peut valablement délibérer lorsqu'au moins le tiers de ses membres représentant au moins le tiers des voix est présent ». Lors de l'assemblée générale, les représentants présents disposent de 1861 voix sur un total de 3393 voix et 18 clubs sont représentés. Le quorum est atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

## Vote du bilan moral et du rapport d'activité 2021 :

- Pour : 1861
- Contre : 0
- Abstention : 0

## Vote rapport financier 2021 :

- Pour : 1861
- Contre : 0
- Abstention : 0

Après la crise sanitaire, et l'arrêt de l'augmentation de la cotisation cette année, il est proposé d'augmenter la cotisation annuelle de 2 euros pour rattraper ce retard et maintenir l'objectif.

## Vote augmentation de la cotisation de 2 euros pour atteindre 7 euros :

- Pour : 1861
- Contre : 0
- Abstention : 0

## Vote budget prévisionnel 2022 :

- Pour : 1861
- Contre : 0
- Abstention : 0

## Assemblée générale électorale :

Après l'assemblée générale ordinaire, nous passons à l'assemblée générale électorale. En effet, après la démission de Guillaume Adam de son poste au sein du Comité Directeur de la Ligue, 15 postes sont pourvus (7 hommes ; 8 femmes) sur un total de 18. Il reste donc 2 postes d'homme à pourvoir et 1 poste de femme.

La Ligue a donc lancé un appel à candidature. Une première candidature de Yves Ordener (Soissons Escalade) a été reçue dans les délais et dans les bonnes conditions. Une autre candidature de Pierre Kadri (Acces Escalade) a été reçue hors délai (le 10 janvier) au lieu de la date limite du 04 janvier 2022 et par email au lieu d'un courrier recommandé.

L'assemblée générale étant souveraine, elle peut décider de la recevabilité de la candidature de Pierre Kadri.

## Vote pour la recevabilité de la candidature de Pierre Kadri :

- Pour : 1861
- Contre : 0
- Abstention : 0

Pierre Kadri présente sa candidature à l'oral à l'ensemble de l'assemblée générale. La candidature de Yves Ordener a été distribuée à l'ensemble des représentants des clubs

présents au début de l'assemblée général puisque celui-ci était indisponible pour être en présentiel.

**Vote pour l'élection des candidats au comité directeur :**

- Pierre Kadri : 1861
- Yves Ordener : 1861
- Contre : 0
- Abstention : 0

Yves Ordener et Pierre Kadri sont donc élus au comité directeur de la Ligue.

**Représentant pour la ligue à l'Assemblée Générale Nationale électorale :**

Cyril PLE et Pascale LANFRANCHI se proposent de représenter la Ligue lors de cette assemblée :

- Pour : 1861
- Contre : 0
- Abstention : 0

**Temps d'échange et de questions-réponses :**

**Question 1 (Eric Cattan, VUC) : Pourquoi faire un recensement des salles dans les lycées, collèges ?**

Potentiellement, cela permettrait de proposer des partenariats avec ses structures pour avoir des créneaux en plus (par exemple pour du baby escalade, point de chute en cas d'indisponibilité d'une nos salles, ...).

Mettre en évidence que ces murs ne répondent pas aux exigences FFME et donc sont souvent inexploitable pour nous. Le mettre en évidence auprès des responsables de la région est important. C'est un message à faire passer à nos élus.

La difficulté est aussi de trouver des bénévoles en nombre suffisant pour animer les clubs.

**Question 2 (Margot Lecocq, Desvr'Escalade) : N'y a-t-il pas un intermédiaire entre ouvrier de salle et ouvrier diplômé FFME ?**

Pour chaque compétition, il faut un chef ouvrier. Et il peut se faire « aider » de plusieurs personnes n'ayant pas les plus hauts diplômes.

Notre ambition est de former ces jeunes pour qu'ils acquièrent les diplômes nécessaires pour avoir un vivier de jeunes et moins jeunes ayant les compétences pour être chef ouvrier.

Elliott va recenser les personnes qui ont le potentiel suffisant (niveau de grimpe suffisant) et à qui on pourrait proposer de les former pour avoir le diplôme de chef ouvrier.

### Question 3 : Le nouveau classement n'est pas super pertinent sur cette saison ?

Effectivement, la crise est passée par là. Il a été fait sur une période plus longue, mais en tenant compte des licenciés de la saison.

### Question 4 (Eric Cattan, VUC) : Le VUC a fait une tentative pour relabéliser et on nous a dits qu'il faut attendre la nouvelle version des labels. Faut-il encore attendre ?

Oui, il faut attendre le nouvel outil de la fédération.

Il va y avoir de nouveaux labels en 2022.

### Question 5 (Eric) : Le club ne souhaite pas augmenter le coût de la licence. L'idée est donc pour ce club de retirer l'assurance pour garder un coût de licence stable. Mais c'est un club multi-activité et il y a une autre assurance. Comment se situe l'assurance escalade par rapport aux autres sports ?

Pour l'escalade, nous sommes en dessous de coût moyen des autres sports. C'est la part assurance qui provoque un surcoût.

Voici un tableau récapitulatif de quelques exemples :

	FEDERATIONS										
	FFME	FFBAD	FFTT	FFF	FFCK	FFA	FFJ	FFE	FFN	FFV	
Nombre de licencié national	101000	190000	201548			70000	316749	563037	617524	363809	241852
Nombre de licencié HDF	4938	12000	28347			4655					
<b>MONTANT DE LA PART FEDERALE SUR LA LICENCE ANNUELLE</b>											
Licence Jeune	27.50 €	29.00 €	13.15 €	15.00 €	39.00 €	30.00 €	40.00 €	25.00 €	22.00 €	29.50 €	
Licence Adulte	42.00 €	34.60 €	22.15 €	24.00 €	56.00 €	30.00 €	40.00 €	36.00 €	10.00 €	58.50 €	
Licence "baby"		15.85 €	13.15 €	5.00 €		30.00 €	40.00 €	25.00 €	22.00 €	29.50 €	
Compétition							8.00 €	80.00 €	40.00 €		
Montant Cotisation Ligue HDF	5.00 €	18.43 €	26.00 €		NC	33.00 €	NC	NC	NC	NC	
Montant Cotisation CT Nord	3.00 €	8.00 €	11.00 €		NC	16.00 €	NC	NC	NC	NC	
Cotisation annuelle des clubs à la fédération	70.00 €	35.00 €	75.00 €	70.00 €	320.00 €	140.00 €	NC	NC	NC	NC	
Cotisation annuelle des clubs à la Ligue		70.00 €		36.00 €		130.00 €					
Cotisation annuelle des clubs au comité		20.00 €									
<b>ASSURANCE</b>											
Montant assurance Base	14.00 €	0.92 €	Inclus dans la licence		0.31 €	7.70 €					
Montant assurance option 1	17.00 €	10.12 €		40.00 €	11.34 €	13.12 €	15.00 €	23.00 €			
Montant assurance OPTION 2	24.00 €	19.62 €		80.00 €		23.61 €	30.00 €	44.00 €			
Cout total adulte base	64.00 €	61.95 €	59.15 €	24.00 €	56.00 €	79.00 €	40.00 €	36.00 €	10.31 €	66.20 €	
Cout total jeune base	49.50 €	56.35 €	50.15 €	15.00 €	39.00 €	79.00 €	40.00 €	25.00 €	22.31 €	37.20 €	

### Question 6 (Margot) : Quand faut-il faire un recyclage initiateur SNE et SAE ?

Tous les 4 ans, il faut faire une journée de recyclage.

### Question 7 () : ça signifie quoi « les médecins ne prescrivent pas » ?

Les médecins connaissent mal l'escalade et ne prescrivent pas d'ordonnances à des patients qui pourraient en bénéficier.

**Question 8 (Eric) : Des parents nous disent qu'il faut s'inscrire, car le médecin a dit qu'on devait l'inscrire. Est-ce que c'est une prescription ?**

Non. Il faut à minima avoir un certificat de non-contre-indication à l'escalade pour ces jeunes et il faut avoir l'encadrement adapté.

On pratique tous du sport santé dans les clubs sans vraiment le savoir ou s'en rendre compte (les parents ne disent pas toujours qu'un licencié a un problème de santé). On peut échanger sur ce sujet pour structurer tout cela et bénéficier des retours d'expérience des autres clubs.

Au VUC, il y a un spécialiste du sport santé. On peut profiter de son expérience.

**Question 9 () : Pourquoi pas les U14 pour les régions ?**

Car ils ne sont pas concernés par les qualifications pour les championnats de France jeunes.

On les a fait participer à la Coupe de la Ligue, car là, on fait ce qu'on veut.

**Question 10 (Samuel Laurent – Vado Escalade) : Faut-il faire les championnats départementaux pour faire les régions ?**

Pour le bloc non, car tous les départements n'ont pas fait de championnats départementaux.

Pour la Difficulté, il faut participer aux championnats départementaux des départements.

**Question 11 (Maxime Sueur – Amiens Rivery Escalade) : Comment se déclarer référent à Climbing-progress ?**

Il faut envoyer un mail à Clément.

Après chaque adhérent peut l'utiliser gratuitement pour cocher ces voies dans sa salle et dans les autres salles.

L'outil peut évoluer selon les retours des clubs.

Les remarques ne sont remontées qu'au référent.

**Question 12 () : Comment appâter les clubs ?**

Un tutoriel PPT ? Vidéo ? Une interview ? ...

Les licenciés s'inscrivent et le référent valide les licenciés de son club.

**Question 13 () : Quand s'appliquera l'augmentation de la cotisation ?**

A partir de septembre 2022.

**Question 14 (Eric Cattan – VUC Escalade) : Comment se situe-t-on vis-à-vis des autres ligues ?**

On est une des ligues les moins chère avec un salarié.

Voici un tableau récapitulatif :

LIGUES	COTISATIONS (2021)	Nombre SALARIE(S) DE LIGUES	Fonction
MARTINIQUE	17.00 €	1	Agent développement et encadrement
NOUVELLE CALEDONIE	3.00 €	1	Agent développement + entraîneur 5 ETP Gestionnaires SAE
CORSE	10.00 €	0	
BOURGOGNE-FRANCHE COMTE	3.00 €	0	
CENTRE VAL DE LOIRE	4.50 €	0	
HAUTS DE FRANCE	5.00 €	1	Agent de développement
REUNION	26.00 €	2	Agent développement Entraîneur pôle espoir
GRAND EST	6.00 €	1	Agent développement
BRETAGNE	7.50 €	1	Agent développement et encadrement
NOUVELLE AQUITAINE	7.00 €	1	Agent développement
NORMANDIE	11.00 €	2	. Technicienne à la gestion comptable et administrative 0.6 ETP . Agent de développement 1 ETP complet
ILE DE FRANCE	4.00 €	2	. Agent de développement et encadrant . Conseiller formation et encadrant
OCCITANIE	16.00 €	6	. Directrice . Chargé de mission . Chargé de com . 2 conseillers technique fédéral montagne . Conseiller technique fédéral escalade
PACA	11.00 €	2	Chargé formation et agent développement SAE
PAYS DE LA LOIRE	19.00 €	1	Agent développement
AURA	6.00 €	7	. Directeur RH + formation . Assistant technique fédéral . Assistant technique et administratif . Agent de développement . Agent de développement haut niveau . Responsable du développement SAE et site web . Conseiller montagne
GUADELOUPE	/	0	

**Question 15 (Eric Cattan – VUC Escalade) : Peut-on envisager de ne pas faire la dernière augmentation de 1€ si on augmente le nombre de licenciés ?**

À voir en fonction de la situation financière et du nombre de licenciés à venir.

**Question 16 (Eric Jalliffier – Out Grimp) : Demi-licence à partir du mois de mai de la ligue fait en 2021. Cela, va-t-il être prolongée ?**

A priori non.

**Question 17 (Samuel Laurent - VADO Escalade) : Le prix des compétitions est un peu élevé. Peut-on le réduire ?**

On est déjà en dessous du montant préconisé par la fédération de 10€.

On est quasi à l'équilibre sur le bilan compétition si on tient compte de l'aide de la Ligue auprès du club qui organise la compétition.

Fin de l'assemblée générale à 17h28.

Procès-verbal d'assemblée générale établi le 27 janvier 2022

Cyril PLE, Président



Pour la Ligue Hauts-de-France  
Véronique Chevalier, Secrétaire

